

→ TERRORISME

BELGIQUE. L'assaillant aurait agi en « solitaire ». L'homme radicalisé soupçonné d'avoir tué deux Suédois lors d'un attentat lundi soir et qui a été abattu par la police mardi matin à Bruxelles a probablement agi en « loup solitaire », selon les autorités belges. L'assaillant, un Tunisien de 45 ans présenté par les médias comme Abdeslem Lassoued, était en séjour irrégulier en Belgique après le rejet d'une demande d'asile en 2020, et visé par un ordre

de quitter le territoire qui n'a jamais été exécuté. Selon les autorités suédoises, Lassoued aurait purgé une peine de prison en Suède dans les années 2013-2014. La chasse à l'homme a duré une douzaine d'heures. Le Tunisien a été repéré mardi peu après 8 heures par un témoin dans un café de la commune bruxelloise de Schaerbeek, où il résidait. Dès lundi soir, un message vidéo de revendication avait été posté sur les réseaux sociaux par un homme « se présentant comme l'assaillant et se disant inspiré par l'État islamique ».

CAUCASE. Expulsions. La France cherche à expulser onze Russes inscrits au



fichier des personnes radicalisées. L'assaillant d'Arras étant de nationalité russe comme le meurtrier de Samuel Paty. 60 ressortissants russes sont fichés S pour radicalisation. Quarante sont actuellement détenus.

HOMMAGES EN FRANCE

179 incidents. 179 saisines du procureur de la République ont été effectuées pour des incidents lors des hommages aux enseignants Dominique Bernard et Samuel Paty, a annoncé mardi le ministre de l'Éducation Gabriel Attal. Pour les « cas les plus graves », d'apologie du terrorisme, le ministre a demandé une exclusion sur le champ. ■

France & Monde → Actualités

TERRORISME ■ L'analyse de Floran Vadillo après les attaques islamistes qui ont endeuillé la France et la Belgique

« Il faut redouter d'autres attentats »

Arras le 13 octobre, Bruxelles le 16 octobre. Deux villes, deux pays, mais deux attaques aux contours similaires, mues par une même idéologie, incarnées à chaque fois par des individus isolés, aux intentions meurtrières restées sous les radars. Et ce n'est sans doute pas fini...

Stéphane Barnoin

stephane.barnoin@centrefrance.com

Conseiller spécial du ministre de la Justice pour le renseignement et la lutte contre le terrorisme entre 2016 et 2017, aujourd'hui enseignant à Sciences Po et président du think tank L'Hétairie, Floran Vadillo analyse les ressorts des deux derniers attentats islamistes. Et en appelle à notre « esprit de résilience ».

■ **Les attaques survenues de part et d'autre de la frontière franco-belge s'inscrivent-elles selon vous dans une même « dynamique » ?**

Oui. Pour la première fois depuis la création de l'État islamique en 2014, on a un élément – en l'occurrence la guerre israélo-palestinienne – qui n'a jamais existé auparavant et qui est un catalyseur pour la rancœur, le sentiment de mépris, la colère de certains individus sans doute moins radicalisés que radicaux. Le terreau idéologique existe toujours, même s'il a subi des revers sur le terrain (avec la défaite de Daesh en Irak et en Syrie, N.D.L.R.). Mais s'y ajoutent désormais des stimuli venus du Proche-Orient qui expliquent à mon sens les récents passages à l'acte. En découle l'importation d'un état d'esprit : celui de la revanche d'une partie des musulmans contre l'Occident, les Juifs, etc.

■ **L'auteur de l'attaque d'Arras faisait l'objet d'un suivi actif de la DGSJ. N'y a-t-il pas une forme d'impuissance de nos outils face à des profils comme le sien ?**

Notre système de lutte contre le terrorisme est fondé sur une spécificité purement française : tant l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste que l'entreprise individuelle terroriste – selon les cas de figure – reposent sur une faible matérialisation des faits. Il suffit d'avoir une volonté, même faiblement formalisée, pour être susceptible de faire l'objet d'une judiciarisation. Le niveau de déclenchement est donc extrêmement bas, beaucoup plus que dans le droit pénal classique. Qu'est-ce que cela signifie ? Que



ARRAS. Devant le collège-lycée Gambetta, vendredi dernier, où Dominique Bernard a été poignardé à mort. PHOTO AFP

si nos services ne parviennent pas à déclencher cette entrave judiciaire et une enquête préliminaire, c'est qu'en réalité les éléments qu'ils ont collectés sont vraiment trop peu probants. La faille aurait été qu'ils n'aient pas vu, pas repéré l'individu, et que sa radicalisation ait prospéré sans le moindre suivi. Qu'ils n'aient pas eu assez d'éléments pour agir, ce n'est pas une faille à mon sens. C'est inhérent à l'état de la menace.

■ **Ne faut-il pas alors changer d'approche et de méthodes afin de repérer des signaux d'alerte, même faibles ?**

Je ne le crois pas, car nous sommes déjà allés très loin dans ce qui était admissible dans un État de droit. Le cadre

actuel a fait la preuve de son efficacité, et il n'y a pas d'alternative en réalité. Si nous devions franchir de nouveaux paliers, nous ne serions même plus sur la police de l'intention – c'est déjà le cas aujourd'hui – mais sur la police de la suspicion. C'est ce qu'ont fait les États-Unis à Guantánamo, et c'est extrêmement dangereux.

■ **Il faut donc, selon vous, se résoudre à une forme de fatalité et accepter la survenance d'autres attaques du même type ?**

Je le crains effectivement, et cette perspective doit pousser nos démocraties à retrouver leur esprit de résilience. Je ne minimise évidemment pas la portée d'une attaque affreuse, terrible, com-

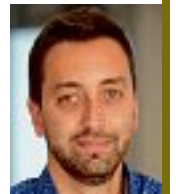
me celle d'Arras. Mais nous avons perdu notre capacité à encaisser la terreur des terroristes. Je rappelle qu'en 1985-86, c'est-à-dire il y a moins de 40 ans, Paris avait subi des attentats à la bombe plusieurs fois par semaine. À l'époque, la France n'était pas pour autant à feu et à sang. Cette vague d'explosions en lien avec le Hezbollah n'avait même pas provoqué de modifications dans le dispositif antiterroriste. Aujourd'hui nous avons atteint, je crois, les limites de notre capacité de surveillance sécuritaire dans une démocratie. Aucune mesure législative ou technologique ne permettra d'avoir un bouclier infaillible. Compte tenu de l'impossibilité de faire mieux – ou en tout cas beaucoup mieux – sans se renier, nous devons armer nos esprits. J'aimerais voir les responsables politiques travailler à cet esprit de résilience et le prôner, favoriser la sérénité, plutôt que de rester sur le registre de l'émotion et d'amplifier les angoisses de la population dans un but électoraliste. C'est pour moi la seule façon d'éviter que la société ne trébuche.

■ **Comment voyez-vous les jours et les semaines à venir ?**

Je partage la forte préoccupation sur une potentielle multiplication des

L'ÉDITORIAL

CHARLES VIGIER



charles.vigier@centrefrance.com
Twitter : @Charles - Vigier

Chercher l'erreur

Cela aura-t-il un jour une fin ? C'est la question qui vient, spontanément, après la sidération qui paralyse nos esprits, face à l'horreur du terrorisme. Et à cette interrogation en forme de quête d'espoir, la réponse est évidemment non. Car il en va ainsi de la nature humaine. Et vivre dans l'illusion que les conflits idéologiques, religieux, communautaires, que toutes les formes de haine s'estomperont un jour est particulièrement dangereux, alors que la grande crise climatique et migratoire n'a pas encore commencé. La vraie question à se poser est plutôt « comment faire mieux ? » face au terrorisme. Les limites de l'État de droit, et l'individualisation des entreprises terroristes vont mécaniquement faire toucher ses limites à l'efficacité du Renseignement. Brillant pour déjouer les actions collectives coordonnées, impuissant face au basculement soudain d'un déséquilibré fanatisé. Ne pas céder à la panique, ne pas donner raison aux dégroupilleurs de grenade, tenir bon, la tête froide, le cœur vaillant. L'horreur n'aura pas de fin, non. Le courage des peuples ne doit donc pas en avoir non plus.

passages à l'acte. D'une part, parce que le climat y est malheureusement propice ; et d'autre part, parce que l'impact tel qu'il a été observé en France et en Belgique ces derniers jours crée les vocations. Quand des individus perdus, marginaux, constatent qu'ils peuvent accéder à une forme de gloire très rapidement, en empruntant la voie d'un terrorisme low cost, cela suscite forcément des vocations. Donc oui, il faut, je pense, redouter d'autres attentats. C'est pour cela qu'il faut s'y préparer. ■

■ Le terroriste d'Arras a revendiqué son acte

Le parquet a requis la mise en examen et la détention provisoire pour l'assaillant de 20 ans, Mohammed Mogouchkov, ainsi que pour son frère de 16 ans, suspecté de lui avoir « apporté un certain soutien dans son projet mortifère », a expliqué le procureur antiterroriste, Jean-François Ricard, devant la presse. Les deux frères ont été présentés à un juge d'instruction antiterroriste hier soir, de même qu'un cousin âgé de 15 ans. Mohammed Mogouchkov a été mis en examen. Avant de poignarder à mort le professeur Dominique Bernard à Arras, l'assaillant a « longuement prêté allégeance à l'État islamique » dans un fichier audio. Il a également tourné une vidéo devant un monument aux morts dans laquelle il s'attaquait « de manière répétée aux « valeurs des Français », selon ses propres termes », a précisé le procureur Jean-François Ricard.